

Lundi 16 novembre 2020





Lundi 16 novembre 2020

Les aides exceptionnelles

Catherine Le Foll, CCI Nantes St-Nazaire

RECONFINEMENT : NOUVELLES MESURES POUR LES TPE-PME ET LES INDÉPENDANTS

Entreprise fermée administrativement :

- Exonération totale de vos cotisations sociales
- Eligibilité à l'aide mensuelle pouvant s'élever jusqu'à 10 000 € du fonds de solidarité
- PGE possible jusqu'au 30/06/2021
- Si vous ne trouvez aucune source de financement, l'état peut vous accorder un prêt direct jusqu'à 50 000 €
- Votre bailleur peut bénéficier d'un crédit d'impôt s'il accepte de renoncer à un mois de loyer.

Entreprise du TOURISME, de l'HOTELLERIE-RESTAURATION, de l'ÉVÉNEMENTIEL, de la CULTURE :

- Exonération totale de vos cotisations sociales
- Si vous enregistrez une baisse de CA > 50%, vous pouvez bénéficier de l'indemnisation mensuelle du fonds pouvant atteindre 10 000 €/mois.
- PGE possible jusqu'au 30/06/2021
- Si vous ne trouvez aucune source de financement, l'état peut vous accorder un prêt direct jusqu'à 50 000 €
- Votre bailleur peut bénéficier d'un crédit d'impôt s'il accepte de renoncer à un mois de loyer.

RECONFINEMENT : NOUVELLES MESURES POUR LES TPE-PME ET LES INDÉPENDANTS

Entreprise fermée d'un autre secteur, non soumise à une fermeture administrative :

- Si vous enregistrez une baisse de CA > 50%, vous êtes éligible à une aide de 1 500 € par mois, dans le cadre du fonds de solidarité.
- Si vous êtes travailleur indépendant, vos prélèvements automatiques de cotisations sociales seront suspendus, sans que vous n'ayez aucune démarche à faire;
- PGE possible jusqu'au 30/06/2021.
- Si vous ne trouvez aucune source de financement, l'état peut vous accorder un prêt direct jusqu'à 50 000 €

RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE :

Activité partielle – Activité partielle de longue durée

<https://www.simulateurap.emploi.gouv.fr/>

Lundi 16 novembre 2020

Soutien à la Trésorerie-Financement

Michel Bertrand, Solutions Eco

Le Fonds Territorial Résilience

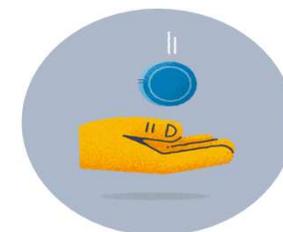
Fonds créé par la Région avec la Banque des Territoires , Les Départements , les intercommunalités dont Nantes Métropole

Cible

Entreprises de tous secteurs d' activités créées avant le 01/03/2020.

Nature de l'aide :

- Avance forfaitaire remboursable sur 3 ans après un différé de 1 an
- Avance sans intérêt et sans garantie (pas de contrepartie bancaire de demandée)
- Aide cumulable avec le Fonds National de Solidarité



Montant de l'aide:

Pour les entreprises de 0 à 10 salariés et réalisant jusqu' à 1M€ de CA :

Aide de 3 500 à 10 000 € selon le CA.

Pour les entreprises du tourisme , de l' hôtellerie-restauration, événementiel , culture, sport de plus de 10 salariés et réalisant de 1 à 2 Millions de CA

Aide forfaitaire de 20 000 euros

A partir de 1 décembre 2020 : Nouvelles Evolutions

Eligibilité des entreprises jusqu' à 50 salariés et réalisant jusqu' à 10 Millions de CA et aide de 20 000 euros pour toute entreprise réalisant un CA compris entre 1 et 10 Millions d' euros .

Pas de changement pour celles dont le CA est inférieur à 1Million d' euros

Modalités : Demande à faire en ligne: www.resilience-paysdelaloire.fr

Dispositif prorogé jusqu' au 30 Septembre 2021 pour le dépôt des dossiers



Soutien à la Trésorerie-Financement

Le Prêt Rebond (Région/BPI)



La cible

TPE-PME de plus d' un an (un Bilan clos) particulièrement touchées financièrement par la crise liée au Covid

Dispositif prioritairement pour les entreprises du **tourisme, de l' Hôtellerie-restauration** ainsi que pour **tout secteur connaissant un fort repli d' activité**

Nature et montant du prêt

Prêt de 10 000 à 75 000 euros remboursable sur 7 ans après un différé de 2 ans

Prêt sans garantie et sans intérêt mais adossé à un prêt bancaire d'au moins d'un même montant

Modalités: Demande à faire par votre banque auprès de BPI



Les Fonds de Garantie

✓ Pays de la Loire Garantie (BPI/Région)

Possibilité de garantir à hauteur de 80% un prêt bancaire d'une durée d'au moins de 2 ans et ce pour tout type d'opération (Création, Développement, Investissement , renforcement de la trésorerie etc..)

Modalités : demande à faire par votre banque à BPI

✓ Fonds de Garantie Artisanat-Commerce-Pays de la Loire

Apport par la Région d' une garantie supplémentaire de 35% à celle de la SIAGI (soit 70% au total) pour toute entreprise artisanale et commerce de proximité de moins de 50 salariés pour des encours de crédits (150 000 euros) dont pour renforcer la trésorerie.

Modalités : Demande à faire par votre banque auprès de la Siagi

Les aides à la digitalisation et à la numérisation

Michel Bertrand, Solutions Eco
Catherine Le Foll, CCI Nantes St-Nazaire

Aides aux conseils

Pays de la Loire Conseils

- Subvention de 50% plafonnée à 15 000 euros pour toute entreprise de tous secteurs d'activité
- pour la ***réalisation d'une étude*** par un consultant en vue d'acquérir une solution numérique à forte valeur ajoutée ou /et de s'ouvrir au e-commerce (ex-étude des besoins et des différentes solutions numériques possibles et des conséquences sur l'organisation etc..)

Modalités: demande à faire en ligne sur le site de la Région

www.paysdelaloire.fr

Aides à l'Investissement

Pays de la Loire Investissement numérique

Subvention de 50% plafonnée à 15 000 euros pour l'acquisition de solutions numériques à forte valeur ajoutée (ex ERP) et pour la conception de site d'e-commerce.

Subvention cumulable avec celle de Pays de la Loire Conseils

La cible : TPE-PME de tous secteurs d'activité de moins de 50 salariés et de moins de 10 Millions de CA hors professionnels du E-commerce

Condition d'éligibilité : Dépenses d'au moins 5 000 euros HT

Modalités: demande à faire en ligne sur le site de la Région

www.paysdelaloire.fr

SOS NUMÉRIQUE COMMERCE

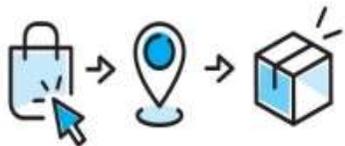
AIDER A MULTIPLIER LES CANAUX DE VENTE

- Rejoindre une place de marché
- Mettre en place un drive ou un Click and collect
- Proposer de la livraison à domicile

VOUS AIDER A BOOSTER VOTRE COMMUNICATION

- Travailler votre visibilité et votre référencement
- Assurer votre présence sur une cartographie géolocalisée des commerces ouverts
- Garder le lien avec vos clients
- Informer de nouveaux clients potentiels
- Optimiser l'usage des réseaux sociaux

Comment vendre
et communiquer
pendant le
confinement



Et pour aller plus loin, nos conseillers sont également à vos côtés pour :

- Mettre en place un audit numérique via l'outil CCI spécialement dédié « DIGIPILOTE »
- Identifier vos enjeux/problèmes prioritaires (trésorerie /financement, emploi /compétences, poursuite ou pas d'activité, autres ...) et vous orienter vers des solutions (cellule de crise de la CCI, rendez-vous avec un conseiller CCI adéquat ou orientation vers des acteurs externes de type médiateurs, site lesaides.fr...).



Saint-Sébastien
Sud Loire

Lundi 16 novembre 2020

Les mesures spécifiques en faveur du Tourisme et de l' Hôtellerie-Restauration

Solution Immo Tourisme

Foncière créée par la Région avec la Banque des Territoires et la Caisse d' Epargne des Pays de la Loire

La cible

Entreprises du tourisme (Hôtellerie-restauration, Campings, Résidences de touristes, centres de vacances etc..) ayant un impact touristique sur le territoire et étant touchées par la crise liée au covid

Principes d' intervention

Rachat des murs et du foncier par Solution Immo Tourisme afin de permettre à l' entreprise d' avoir de la trésorerie et de poursuivre son activité

Clause de priorité proposée pour le rachat des murs

Réalisation si besoin des Travaux de rénovation énergétiques du bâtiment par la Foncière

Dispositif unique en France

Contact: Solution Immo Tourisme via l' Agence Solutions&co

LE FAST « Fonds d' Aide au Soutien du Tourisme »

Participation de la Région au fonds créé par BPI et la Banque des Territoires

La Cible

Entreprises de tourisme (Hôtellerie-restauration, voyagistes, acteurs du loisirs etc..) de petite taille

Principe et objet

Intervention au capital pour renforcer les fonds propres des entreprises concernées pour des petits tickets allant de 50 K€ à 400 k€ via des obligations convertibles

Contact: Via la Région



DINAMIC
ENTREPRISES
PAYS DE LA LOIRE



DINAMIC REBOND



Une équipe d'experts vous aide à relancer votre activité, trouver de nouveaux modes d'organisation et repenser votre stratégie.

- 10 demi-journées de conseil
- 10 jours de formation
- Programme compact sur 3 à 6 mois

96% 
DES DIRIGEANTS
RECOMMANDENT DINAMIC

Un dispositif



Votre contact CCI : 02 40 17 21 08

 [dinamicentreprises.fr](https://twitter.com/dinamicentreprises)

 [Dinamic Entreprises](https://www.linkedin.com/company/dinamic-entreprises)



 CCI NANTES ST-NAZAIRE

Tourisme et de l' Hôtellerie-Restauration



Lundi 16 novembre 2020

Accompagnements pour les entreprises du commerce et de l'artisanat

Laurent Granson, Chambre des métiers et de l'artisanat

Catherine Le Foll, CCI Nantes St-Nazaire

Laurent Dugué, Nantes Métropole

L'OFFRE DE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AU REBOND DES ENTREPRISES

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DISTANCIEL SUR LES THÉMATIQUES GESTION / COMMERCIAL - NUMÉRIQUE / RH

- Rendez-vous à distance par téléphone, email ou Visio d'1 à 2 heures pour mettre en place des actions simples et concrètes
- Suivi d'un RDV au sein de votre entreprise à l'issue du confinement

Formule
« DISPOSITIF ENTREPRISES »

Formule
« GESTION »

Formule
« NUMÉRIQUE »

Formule
« RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION INTERNE »

Diagnostic

Un accompagnement en 2 temps :

- Informations et conseils sur les dispositifs d'aide mobilisables en fonction de votre situation
- Accompagnement dans les démarches et au montage du dossier d'aide ou de financement

Un accompagnement sur un thème au choix :

- Réajustement de votre prévisionnel d'activité
- Mise en place d'un plan de trésorerie

Thèmes abordés :

- Solution de vente à distance, le « click and collect »,
- Ventes par une place de marché,
- Site e-commerce,
- Actions de communication à mettre en place

Thèmes abordés autour de votre relation managériale :

- Intégrer des nouvelles modalités d'organisation de votre entreprise (télétravail, horaires décalés...)
- Penser l'intégration et le recrutement autrement

Modalités et étapes de suivi



Vous êtes dirigeant d'une TPE du commerce de détail, du tourisme, des services et vous souhaitez faire le point sur votre activité ? Vous pensez qu'il serait intéressant de définir des actions pour gagner en performance ?

Nos experts CCI vous proposent de bénéficier d'**un diagnostic rapide et pris en charge à 100% par votre CCI et la Région Pays de la Loire en deux étapes !**



1- Diagnostic :

- Entretien en face à face dans votre entreprise avec un conseiller de la CCI, à partir d'une grille d'analyse bâtie sur différents axes (stratégie, positionnement commercial, business model, offre de produits et services, performance, organisation, RH, production, commercialisation, etc.).
- Restitution d'une synthèse des points forts et axes d'amélioration.

2- Préconisations :

- Présentation des actions prioritaires à engager, des aides et expertises à votre disposition.
- Suivi à 3 et 6 mois (entretien téléphonique et/ou face à face).

Durée de la prestation :

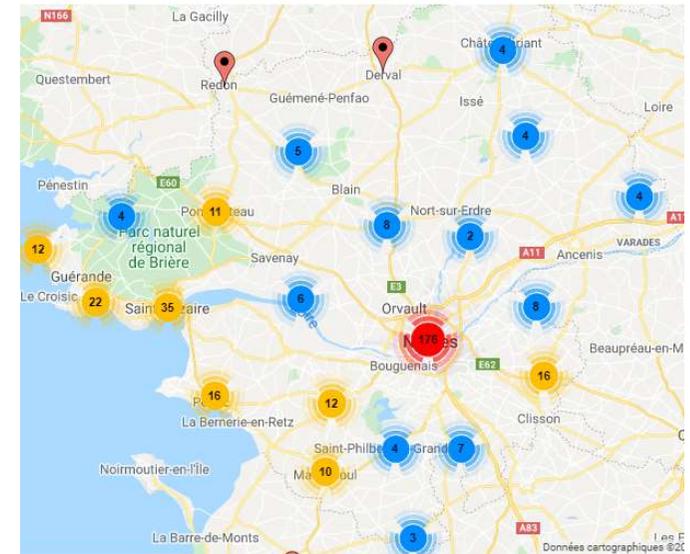
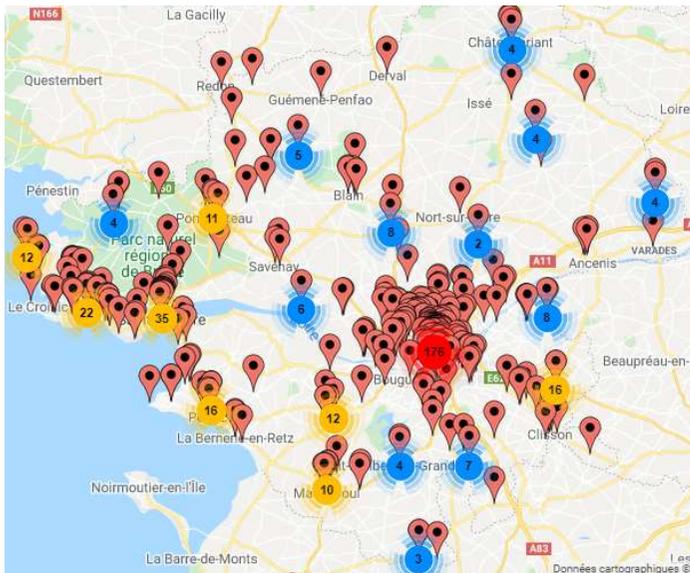
- Diagnostic : 1 jour (entretien, analyse et restitution).
- Préconisations : 1 jour (actions prioritaires, suivi à 3 et 6 mois).

Simple et rapide, n'attendez plus pour prendre contact avec NOUS !



Géo'local44 – Loire-Atlantique

<https://outils.ccimp.com/geolocal-44/>



Pour donner de la visibilité à votre offre

Rechercher un établissement :

Secteur d'activité

Habillage / Accessoires

Service de livraison

Non

Drive / Click&Collect

Oui

Rechercher

CCI NANTES ST-NAZAIRE

Commerce et artisanat

Face à des enjeux décisifs : une réponse solidaire multipartenariale.

➤ Mobiliser les commerçants pour s'inscrire :

1 526 boutiques en ligne en Loire-Atlantique pour 19 926 produits
dont 724 boutiques sur Nantes Métropole et 10 sur St Sébastien-sur-Loire

1 825 produits vendus au 15/11/2020

- Kit mode d'emploi=flyer joint aux courriers
- Conseil individuel 5 chargés d'affaires
 - 02 40 44 60 00
 - contact-mavillemonshopping@nantesstnazaire.cci.fr

➤ Inciter les consommateurs à faire leurs achats :

- Affichage sur le réseau numérique
- Campagne radio
- Campagne presse papier et numérique
- Outils numérique Ville/Métropole
- Journal de Nantes Métropole de décembre
- Envoi d'un flyer de présentation de « Ma ville Mon Shopping » aux habitants de la métropole

Créer votre boutique en 3 étapes

1. S'inscrire en ligne sur www.mavillemonshopping.fr et compléter le formulaire de demande de boutique en ligne.
2. Valider les informations et compléter le dossier de demande de boutique en ligne.
3. L'inscription des produits dans ma boutique en ligne.



ma ville mon shopping.fr

Le e-commerce local et solidaire en Loire-Atlantique



Appel à projets « Animation Commerciale »

Objet

Soutenir des actions originales, innovantes d' une association commerciale et artisanale soit pour créer des flux de clientèle , de favoriser la vente en ligne ou en physiques , bref développer le chiffre d' affaires des commerçants et des artisans du territoire etc...

Aide possible : Taux maximum de 50% des dépenses plafonnée à 10 000 euros suivant l' importance et le nombre de projets

Conditions: Faire apparaitre des co-financements publics

Date pour déposer un dossier à la Région : le 23 novembre 2020

Lundi 16 novembre 2020

Les intervenants du jour :



Michel Bertrand solutions & co
Agence de développement économique
Responsable de Développement
Email: m.bertrand@solutions-eco.fr
Tél: 06 87 71 11 71



Laurent Dugué Nantes Métropole
Responsable développement économique
Pôle de proximité Loire, Sèvre & Vignoble
Email: laurent.dugue@nantesmetropole.fr
Tél: 06 78 06 88 38



Laurent Granson 
Responsable Service Développement
Economique et Territorial
Email: l.granson@artisanatpaysdelaloire.fr
Tél: 06 75 19 93 58



Catherine Le Fol 
Responsable animation territoriale
Email: catherine.lefol@nantesstnsazaire.cci.fr
Tél: 06 26 03 29 21

Lundi 16 novembre 2020

Les sites :

Etat : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises>

BPI France : <https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/actualites/quelles-aides-entreprises-impactees-covid.19>

Région : <https://www.paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/covid-19-action-economique>

Solutions Eco : <https://solutions-developpement-paysdelaloire.fr>

Nantes Métropole : <https://entreprises.nantesmetropole.fr>

Plate-forme : <https://entreprisespaysdelaloire.fr/>

Les contacts :

CCI Allo PME : coronavirus.pme@paysdelaloire.cci.fr / 02 40 44 6001

CMAR : entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr / 02 51 13 83 22

Solutions Eco : 02 40 89 96 56

Nantes métropole en partenariat avec CCI Nantes St-Nazaire : 02 53 93 83 03

Entreprises en difficulté : pays-de-la-loire.directe.gouv.fr/sites/pays-de-la-loire.directe.gouv.fr/IMG/pdf/2020_09_21_listeinterlocuteursprivilegies_v29.pdf